Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Monteux confirme ses 3 fleurs, symbole d'un cadre de vie agréable et durable



La commune de Monteux vient d'obtenir le maintien de ses trois fleurs au prestigieux label national Villes et Villages Fleuris. Une reconnaissance qui vient saluer une politique globale d'aménagement urbain, de transition écologique et d'amélioration durable du cadre de vie, engagée depuis plusieurs années par Christian Gros, le maire et le Conseil municipal.

Attribué à l'issue d'une évaluation indépendante et exigeante, le label Villes et Villages Fleuris distingue les collectivités capables de penser le cadre de vie dans sa globalité. À Monteux, le maintien des trois fleurs vient confirmer la cohérence d'une stratégie municipale où le végétal est pleinement intégré aux projets urbains, aux voiries comme aux espaces publics.

Qualité paysagère

L'approche retenue privilégie une qualité paysagère lisible, adaptée au contexte local et au climat méditerranéen. Arbres d'ombrage, plantations raisonnées et continuité végétale participent à structurer l'espace public, tout en améliorant le confort quotidien des habitants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Sobriété des ressources et transition écologique assumée
La distinction repose également sur la gestion responsable des ressources, devenue un critère central du label au niveau national. À Monteux, cette orientation se traduit par l'optimisation de l'arrosage par le goutte-à-goutte, des choix d'essences peu consommatrices en eau, la réduction progressive des surfaces engazonnées et la suppression totale des produits phytosanitaires.

Valorisation des déchets verts
La valorisation des déchets verts par le broyage et le compostage, les efforts en matière d'économies d'énergie et l'amélioration de la performance de l'éclairage public s'inscrivent dans cette même logique. Le maintien des trois fleurs met également en lumière l'engagement de la commune en faveur de la nature en ville et de la biodiversité. Ainsi, Monteux déploie un programme structuré de plantations d'arbres visant à renforcer les trames végétales et à lutter contre les îlots de chaleur, enjeu majeur en milieu urbain.

Les écoles aussi
La renaturation progressive des cours d'écoles illustre cette ambition : sols désimperméabilisés, espaces ombragés et végétalisés contribuent à améliorer le confort thermique des enfants tout en offrant des lieux plus apaisés et pédagogiques. Champs fleuris, tonte différenciée et valorisation du site naturel des Confines complètent ce maillage écologique.

Une démarche collective et pédagogique
Services municipaux, acteurs locaux, établissements scolaires et habitants sont associés à la mise en œuvre et à la pérennité des actions engagées. Sensibilisation aux bonnes pratiques, projets éducatifs autour du végétal et implication des jeunes générations participent à ancrer durablement cette culture du cadre de vie.
Mireille Hurlin

« Dites-le avec des fleurs » : Auribeau, Monieux et Camaret distingués pour la valorisation de leur environnement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les labels 'Qualité de Vie' et 'Villes et Villages Fleuris' viennent d'être décernés par Renaud Muselier, le président de la Région Sud et François de Canson, président du Comité Régional du Tourisme.

Parmi les 264 communes distinguées pour « la promotion du patrimoine végétal », dans le Vaucluse, le label '3 Fleurs' a été décerné à Auribeau (70 habitants), Monieux (268 habitants) et Camaret-sur-Aigues. De leur côté, Beaumes-de-Venise et Le Pontet gardent leur label '2 Fleurs' auquel accède désormais L'Isle-sur-la-Sorgue. Enfin Cavaillon, Pertuis et Sorgues, eux, ont '1 Fleur'.

Mention spéciale pour l'étang salé de Courthézon. Cet espace sensible naturel, où l'on extrayait du sel au Moyen-Âge, n'en contient plus mais en a gardé le nom. Niché au coeur des vignobles de Châteauneuf-du-Pape, ce bassin de rétention des eaux de pluie est une zone de biodiversité qui abrite nombre d'espèces protégées, insectes, oiseaux, reptiles. Un circuit de 2,4km en fait le tour, une boucle pédagogique accessible à tous, préservée, où on peut se promener et pique-niquer en famille tout en observant la nature.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



L’étang salé de Courthézon. ©Mairie de Courthézon

« Bien plus que des fleurs »

Pour Renaud Muselier, « ces labels, ce sont bien plus que des fleurs ! Ils symbolisent une volonté collective d’offrir à nos habitants un cadre de vie harmonieux, durable et accueillant. La Région Sud est un territoire où on respire mieux, où on vit mieux. »

Et François de Canson conclut : « 80% des habitants de Provence-Alpes-Côte d’Azur vivent dans un climat et un environnement de qualité. Et ces labels jouent aussi un rôle crucial dans le choix de destinations touristiques des étrangers. Ils constituent donc un atout majeur dans l’attractivité donc la promotion de notre région. » D’ailleurs elle occupe la 3e place en France derrière La Nouvelle Aquitaine et l’Occitanie avec 42,3 millions de nuitées pour 2024, soit +4,2% pour l’hôtellerie et +11% pour le camping.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

9 communes vauclusiennes récompensées au concours Villes et villages fleuris 2023



9 communes vauclusiennes ont été récompensées par Vaucluse Provence Attractivité (VPA) lors du concours 'Villes et villages fleuris 2023' pour leurs efforts d'embellissement du cadre de vie.

Chaque année, l'agence du développement, du tourisme et des territoires Vaucluse Provence Attractivité, par délégation du Département, organise le concours 'Villes et villages fleuris'. Ce dernier récompense et valorise les efforts d'embellissement du cadre de vie réalisés par les communes vauclusiennes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

participantes.

Les prix ont été remis le mercredi 20 décembre à l'Hôtel de Sade à Avignon par Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Pierre Gonzalvez, président de VPA, à 9 communes vauclusienne :
– La commune de **Buisson** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de moins de 500 habitants', ainsi que le prix spécial du Patrimoine pour son pigeonnier.
– La commune du **Beaucet** a reçu le second prix dans la catégorie 'commune de moins de 500 habitants'.
– La commune de **Viens** a reçu le prix Coup de cœur du jury dans la catégorie 'commune de 501 à 1000 habitants'.
– La commune de **Lagnes** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
– La commune de **La Bastide des Jourdans** a reçu le deuxième prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
– La commune de **Beaumont-de-Pertuis** a reçu le troisième prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
– La commune de **Sarrians** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de 5001 à 10 000 habitants'.
– La commune de **Morières-lès-Avignon** a eu les encouragements dans la catégorie 'commune de 5001 à 10 000 habitants'.
– La commune de **Lauris** a reçu le prix spécial Jardin familiaux.

V.A.